

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 1

Artikel: Bellelay
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 25^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés du PAYS

25^{me} année, LE PAYS

BELLELAY

Dans quelques mois, les aliénés incurables du canton de Berne viendront s'installer à Bellelay, dans cet antique monastère qui fut une des gloires de l'évêché de Bâle, et d'où l'éclat de la science, de la lumière et de la vertu rayonna longtemps sur nos contrées. Les vastes salles de l'abbaye et les cellules des religieux ont disparu pour faire place à des locaux plus appropriés aux besoins des nouveaux habitants que la maison s'apprête à recevoir. Les nouvelles installations sont magnifiques, dit-on, et tout est organisé avec tout le confort possible et désirable.

C'est bien. Ainsi, du moins, les vastes bâtiments de l'abbaye auront une destination utile et humanitaire. Cela vaut mieux, certes, que les dispositions sacrilèges du propriétaire impie qui s'était avisé d'assigner à d'immondes animaux la place occupée jadis par l'autel du Seigneur. Il est toutefois bien permis de regretter le passé béni, glorieux, où Bellelay servait d'asile à toute une troupe de pieux et savants religieux adonnés à la contemplation, à la prière, au travail, à l'étude, défrichant les forêts des environs, copiant les manuscrits de l'antiquité, guidant une brillante jeunesse dans la voie de la science et de la vertu, chantant le jour et pendant les ténèbres de la nuit les louanges du Seigneur

Feuilleton du Pays du dimanche 1^{er}

Chasse à l'homme

par MAXIME AUDOUIN

Je vais vous conter une histoire étrange et vraie, — dont les assises prochaines vous apprendront le dénouement.

Il y a de cela quatre mois environ, je me rendais à Saint-Hazaire. Je n'avais pas eu le temps de renouveler à Nantes ma provision de journaux, j'étais seul dans mon compartiment, je m'ennuyais. J'aperçus sous une banquette des papiers que — désœuvrement, curiosité, pressentiment, peu importe, — je m'amusai à rassembler. Il en manquait bien un certain nombre ; mais enfin je pus rétablir une partie du texte, et déchiffrer ces quelques mots, tracés d'une écriture grossière : « Notaire ne soupçonne rien... fais mettre en vente prochainement... Colon... dans le sac... » Pas de signature, pas d'adresse.

Je fus fortement intrigué, et, n'ayant pour l'instant rien de mieux à faire, je me mis à méditer sur le singulier document que le hasard m'envoyait. Comme tout le monde, je me suis intéressé aux aventures invraisemblables des

Oh ! que de beaux et touchants souvenirs éveille dans l'âme ce nom de Bellelay !

Essayons de retracer à grands traits le passé de la célèbre abbaye, ce passé si plein de gloire et de grandeur.

I. Fondation de Bellelay, des Genevez et de Lajoux. — Etat de la courtière de Bellelay.

Au commencement du siècle où le monastère de Bellelay prit naissance, le siège épiscopal de Bâle était occupé par Bourcard de Hasenbourg. C'est l'évêque que nos historiens jurassiens, égarés par la similitude des noms désignent sous le nom de Bourcard d'Asuel. 1)

1) Hasenbourg est en effet le nom allemand d'Asuel. L'évêque Bourcard n'est pas né au Château d'Asuel, près de Porrentruy, comme on le croit généralement chez nous, mais au château de Hasenbourg, près de Vinelz (Fenil), à peu de distance du lac de Biemme, ou peut-être au château de Neuchâtel que son père avait reçu en fief de l'empereur d'Allemagne. Il était fils du comte Ulrich de Hasenbourg et petit-fils du comte Conon d'Oltigen, près de Berne. Il était frère de l'évêque Conon de Lausanne qui bâtit sur ces terres patrimoniales l'abbaye de Cerlier ou de St-Jean et qui fut, comme l'évêque de Bâle, un partisan ardent de l'empereur Henri IV. Il eut un autre frère qui répara, agrandit ou rebâtit le château de Neuchâtel et qui fut la souche des comtes de ce nom, et probablement le père de l'évêque de Bâle Berthold de Neuchâtel (1123-1134) et l'ancêtre des deux autres évêques de Bâle Henri de Neuchâtel (1262-1274) et Humbert de Neuchâtel (1399-1418).

Il est bien probable que la maison des comtes d'Asuel (en Ajoie) et le château de ce nom du-

romans-feuilletons, dans lesquels un policier subtil, à l'aide d'un indice infiniment ténu, parvient à reconstituer toute une intrigue criminelle, et à pincer les coupables ; l'ombre de Gaboriau passa-t-elle devant mes yeux ? Toujours est-il que je me figurai tenir un bout de piste, et que je rendis la bride à mon imagination. Mais toutes les méditations du monde ne pouvaient faire que ce chiffon de papier contint autre chose que ce qui y était écrit — évidemment deux gredins machinaient un coup ; — mais, de là à en connaître les auteurs et à savoir où il se traitait, il y avait loin. N'importe, je serrai consciencieusement dans mon portefeuille les fragments révélateurs, en attendant la suite, bien improbable, « au prochain numéro ».

Le lendemain matin, je me trouvais au bureau de poste de Saint-Nazaire, en train d'écrire une dépêche, lorsque dans la salle d'attente je vis entrer un Monsieur, descendu au Grand-Hôtel où il s'était fait inscrire en même temps que moi sous le nom de comte de Maisonneuve. Il se présenta à un guichet, et dut réclamer, tout bas, son courrier, sans doute adressé poste restante, car bientôt j'entendis le comte lui dire :

— M. Charles Pardoux ? Oui, Monsieur, deux lettres, voici.

La réponse du commis, faite à voix haute, parut vivement contrarier le personnage ; il parcourut d'un coup d'œil soupçonneux la salle, où

L'évêque Bourcard prit constamment le parti de l'empereur Heuri IV dans les luttes que ce prince soutint avec le pape Grégoire VII. Il expulsa violemment de leur monastère les Bénédictins de Moutier pour n'avoir pas voulu reconnaître l'antipape Guibert de Ravenne et les remplaça par un chapitre dont le premier prévôt, Siginand, fut le fondateur de Bellelay.

Vers l'an 1136, dit la légende, le prévôt Siginand était à la chasse dans les vastes forêts qui couvraient la partie occidentale de sa prévôté. Dans sa détresse et dans la crainte de devoir passer la nuit ou même une troisième nuit au sein de la forêt, il fit vœu d'édifier, s'il parvenait à retrouver son chemin, un monastère au lieu où il se trouvait, et il retrouva sa route en suivant les traces d'une laie sauvage qui, au même instant, vint à passer près de lui.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette légende ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est

rent leur origine à l'un des trois neveux de l'évêque Berthold de Neuchâtel, à l'un des trois sires de Montfaucon, Hugues, Amédée ou Richard, qui aidèrent leur oncle à fonder l'abbaye de Lucelle en 1123. Nos historiens admettent du reste que les comtes de Neuchâtel ou leur famille avaient des domaines en Ajoie au 12^e siècle. Il est bien probable que le château de Hasenbourg en Ajoie aura reçu son nom en souvenir de celui de Hasenbourg près de Vinelz et que Hasenbourg sera devenu Asuel dans la langue du pays. Un acte reproduit par M. Trouillat (I 471) cité Burchardus de Hasenburch. C'est pour la première fois que ce nom paraît dans les documents de notre pays.

j'étais seul, très occupé en apparence à libeller mon télégramme, décacheta ses lettres avec une impatience brutale, en prit connaissance rapidement, et sortit.

Son manège, ses allures mystérieuses, avaient éveillé mes soupçons, — quels soupçons ? je n'en savais trop rien encore moi-même, car enfin il est bien permis à un Monsieur de se faire adresser poste restante ses lettres sous un nom supposé sans être pour cela un voleur ou un assassin. Mais je poursuivais ma marotte, et, encore une fois, j'avais des soupçons.

Or, voilà qu'en sortant à mon tour du bureau, j'avisai sur le seuil de la porte les enveloppes que, dans sa précipitation, mon homme avait laissé tomber à terre ; je n'aurais très certainement pas pris la peine de les y ramasser, le procédé étant d'une délicatesse douteuse, si la suscription de l'une d'elles ne m'avait rappelé brusquement à l'écriture du billet trouvé dans le wagon. De retour à l'hôtel je n'eus pas besoin d'une comparaison très minutieuse des deux documents pour être délivré de toute incertitude au sujet de leur absolue identité.

Ma foi, j'étais pincé, j'entends par là que, de ce moment, je fus obsédé par un besoin maladif — oui, maladif, — d'avoir le dernier mot de cette singulière aventure.

Sur les enveloppes qu'un nouveau hasard mettait en ma possession, le timbre du bureau